



## Programme d'accompagnement en loisir et Formation nationale en accompagnement en loisir des personnes handicapées

Sous réserve de l'approbation du Programme et des crédits par le Conseil du trésor, le Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées 2016-2017 est maintenant disponible. Vous trouverez le formulaire de demande et le guide joints à partir du site Web : [www.zlm.qc.ca](http://www.zlm.qc.ca). Comme pour toute demande financière, il est recommandé de lire attentivement le guide avant de remplir le formulaire.

Ce programme, qui vise à favoriser la participation des personnes handicapées aux activités de loisir et de sport, s'adresse aux municipalités et aux organismes de loisir. Ceux-ci ont la possibilité de présenter une demande financière pour aider à couvrir une partie des frais reliés aux salaires d'accompagnateurs nécessaires à cette fin.

### N'oubliez pas que :

- Un accusé de réception sera transmis aux demandeurs; veuillez nous contacter si vous ne le recevez pas.
- La réception de votre **rapport d'évaluation** de l'édition précédente, ou de la dernière édition pour laquelle vous avez reçu du budget, est un préalable pour obtenir un financement pour l'année en cours.
- C'est le nombre d'accompagnateurs à embaucher qui sera considéré dans le calcul de l'attribution des budgets (le jumelage peut être réalisé simultanément ou en temps partagé).
- La répartition du budget se fera selon le pourcentage de population par MRC. C'est pourquoi nous vous invitons à vous concerter entre organismes et municipalités afin d'arriver ensemble à répondre aux demandes de vos citoyens.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Zone Loisir Montérégie propose la *Formation nationale en accompagnement en loisir des personnes handicapées*. Celle-ci s'adresse particulièrement aux organismes et aux municipalités qui embaucheront prochainement des accompagnateurs en loisir auprès des personnes handicapées. **Elle est la seule formation en accompagnement en loisir reconnue au Québec.** D'autres formations existent, mais elles sont complémentaires à celle-ci. Une attestation de formation sera remise à chacun des participants.

### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION CONSISTENT À :

#### ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES SUR :

- Les rôles et responsabilités inhérents à l'accompagnement de personnes handicapées;
- Les différents types de déficiences (caractéristiques, besoins, forces) et sur la réalité de ces personnes;
- Le contexte de loisir des personnes handicapées.

#### SAVOIR-FAIRE :

- Développer des connaissances et des compétences afin de pouvoir adapter les activités selon les besoins des personnes accompagnées.

#### SAVOIR-ÊTRE :

- Prendre conscience de ses forces et de ses limites (savoir, savoir-faire, savoir-être) en tant qu'accompagnateur de personnes handicapées.

Selon la clientèle majoritairement desservie par les accompagnateurs, l'information touchant deux types de déficience sera vue intégralement et celle concernant les autres types de déficience sera vue de façon abrégée.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA FORMATION :

- Durée de 8 heures
- Prix par participant : 80 \$ (Montérégie)
- Un minimum de 7 inscriptions est nécessaire pour la tenue de la formation
- *Le guide de l'accompagnateur* et *Le manuel de l'accompagnement* sont remis à chaque participant
- Le local doit être prêté par l'un des organismes ou des municipalités qui reçoivent la formation
- Les participants doivent prévoir un lunch pour prendre leur repas du midi sur place

La Montérégie bénéficie d'une équipe chevronnée de cinq personnes, soit trois formateurs (M. André Coderre, M. Gérard Guimond et M<sup>me</sup> Mélanie

Gauthier) et deux maîtres-formateurs (M. Vincent Robichaud et M<sup>me</sup> Valérie Guillette), qui en plus de former des accompagnateurs en Montérégie, forment les formateurs pour le Québec.

**Afin d'offrir une formation à vos accompagnateurs, nous vous prions de contacter :**

**M<sup>me</sup> Louise Lacasse**  
**Coordonnatrice des services complémentaires**  
**Zone Loisir Montérégie**

**Téléphone : 450 373-9441, poste 548**

**Madame Lacasse pourra inscrire votre formation dans le site Web officiel**

**[www.formation-accompagnement.com](http://www.formation-accompagnement.com), ce qui permettra à vos accompagnateurs de s'inscrire en ligne par la suite.**

## **ZONE LOISIR MONTÉRÉGIE**

### **Siège social :**

3800, boulevard Casavant Ouest  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3  
Téléphone : 450 771-0707

Jean Lemonde, directeur général, [jlemonde@zlm.qc.ca](mailto:jlemonde@zlm.qc.ca)  
Nancy Whitney, coordonnatrice des programmes,  
[nwhitney@loisir.qc.ca](mailto:nwhitney@loisir.qc.ca)

### **Point de service :**

169, rue Champlain  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1X6  
Téléphone : 450 373-9441, poste 548

Télécopieur : 450 377-6036

Louise Lacasse, coordonnatrice des services complémentaires, [louise.lacasse@colval.qc.ca](mailto:louise.lacasse@colval.qc.ca)

Zone Loisir Montérégie est fier d'avoir contribué à concevoir cette formation nationale, par l'expertise développée au cours des années dans sa région. La réalisation en a été rendue possible grâce au partenariat établi par le Conseil québécois du loisir (CQL) et l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH), de même que par la contribution financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).